

Nantes, le 19 décembre 2024

La CFDT a procédé à la lecture de sa déclaration liminaire (voir en pièce jointe). Le DI a répondu brièvement à certains points : Concernant notre question sur le tableau de mutation catégorie C paru le 17 décembre sur le fait qu'une agente était mutée au bureau de Saint-Brieuc, le DI nous annonce que la Direction Générale a fait une erreur. L'agente ne sera pas mutée au bureau de Saint-Brieuc mais sur une autre résidence.

Fermeture du bureau de Saint-Brieuc (vote)

La CFDT douane regrette profondément cette situation. Nous le rappelons : Les baisses de charges de travail dans les bureaux ne sont pas le fait des agents mais des choix d'opérateurs et des changements réglementaires douaniers. Aujourd'hui les collègues de Saint-Brieuc sont fatigués de cette situation et veulent de la visibilité pour leur avenir professionnel. A l'issue du vote, les agents du bureau pourront disposer du dispositif de cellule d'accompagnement (primes restructurations, entretiens RH...).

La question est soumise à vote : CGT (2 sièges) et Solidaires (1 siège) votent « contre » et UNSA et USD-FO sont absents du CSAL.

La CFDT (3 sièges) vote « abstention ». Comme nous l'avons rappelé dans notre déclaration liminaire, nous sommes contre cette fermeture. C'est la dernière structure op/co d'un département. Toutefois, cela fait de nombreuses années que nos collègues briochins vivent dans l'incertitude de leur avenir professionnel et la fermeture du bureau de Saint-Brieuc se fera malgré notre opposition. Les agents nous ont fait part d'accéder rapidement au dispositif d'accompagnement social déclenché lors d'une restructuration. C'est pour cette raison que la CFDT Douane BZH et PDL s'est abstenue sur le vote de fermeture.

Restitution des travaux de la DI sur le chantier de la surveillance

Dans le cadre du chantier surveillance piloté par la direction générale, la DI a organisé au mois d'octobre 2024 quatre ateliers thématiques au sein de chaque direction régionale des douanes de BZH et PDL, couvrant les aspects de l'efficacité opérationnelle, la sécurité dans les contrôles, l'encadrement des brigades et les spécialistes (équipes maître-chien et motards).

Plusieurs thématiques : **Encadrement des brigades** (allègement des tâches administratives, reconnaissance et valorisation de la fonction d'encadrement des chefs d'équipe) **Efficacité Opérationnelle** (Couverture espace-temps, horaires et zone de contrôle, unités dédiées ?? Moyens matériels et équipements -caméras embarqués et piétons, gilets tactiques, oreillettes Agnet, tour de cou anti-coupures -sera testé en DR PDL-, simplification des actes de procédures).

La sécurité dans les contrôles (sécurité physique et équipements de protection, sécurisation des bâtiments, méthodes de travail et doctrines d'emploi, formation). **Les spécialistes équipes Maître-chien (EMC) et Motards** (Reconnaissance et statut des EMC, Recrutement formation continue et maintien des compétences, intégration et représentation dans les conseils).

Ces ateliers ont été fructueux en remontée d'informations, en propositions par les agents SURV, à présent il faut du CONCRET sur le terrain.

Proposition de plan d'actions à la suite des résultats de l'observatoire interne

Suite à la présentation de l'Observatoire interne en CSAL du 17 octobre 2024, l'élaboration d'un plan d'actions a été proposée, pour restaurer la confiance, promouvoir une meilleure cohésion entre les agents et la hiérarchie, et favoriser un environnement de travail plus serein et productif. Le plan d'action est **en 5 points** : 1) Médiation et partage d'expériences pour résoudre les conflits interpersonnels 2) Renforcement de la communication interne pour redonner du sens à notre action 3) renforcement de la confiance dans la hiérarchie 4) promouvoir la cohésion et le soutien entre collègues pour renforcer le collectif de travail 5) transformation de la perception par les agents de leur environnement.

La CFDT est favorable à ce type de plan d'action, nous serons attentifs aux retombées positives (ou pas) dans les collectifs de travail de la DI.